

FICHE « EN RÉSUMÉ » – Substances per- et poly-fluoroalkylées (PFAS) et santé

À destination des professionnels de santé (France) - Mise à jour : 03 avril 2026

1. À retenir en pratique

- Les **PFAS** sont des **substances chimiques** nombreuses, **très persistantes**, omniprésentes dans l'environnement, les aliments et dans les produits du quotidien.
- **Toute la population est exposée**, à des niveaux variables, avec des surexpositions potentielles liées à certaines activités professionnelles ou dans des zones de contamination plus marquée.
- Les **preuves sanitaires solides concernent un nombre limité d'effets** et principalement certaines molécules (PFOA, PFOS, PFHxS, PFNA).
- **Il n'existe pas, à ce jour, de recommandations françaises ou européennes en faveur d'un dépistage biologique individuel ou une prise en charge spécifique basée sur un dosage sanguin.**
- **Message clé à l'attention du patient :**

« Il n'existe pas aujourd'hui de test permettant d'évaluer individuellement les risques sanitaires liés aux PFAS, ni de traitement pour les éliminer. Les autorités agissent pour réduire les rejets de PFAS dans l'environnement et l'exposition des populations. En complément, il vous est possible de réduire votre exposition personnelle par quelques gestes simples. »

2. Sources d'exposition principales

- **Ingestion (voie majoritaire en population générale)**
 - Alimentation (poissons, produits de la mer, œufs, abats, certaines viandes)
 - Eau de boisson (peut devenir prédominante localement si ressources polluées)
- Sources secondaires : **air intérieur et poussières, exposition professionnelle** (contextuelle), **cosmétiques, produits d'entretien et de bricolage, textiles.**

3. Effets sanitaires

Effets avec un niveau de preuve jugé suffisant pour certains PFAS :

- Diminution de la réponse biologique immunitaire à certains vaccins (diphtérie, tétanos pour PFOA, PFOS, PFHxS, PFDA)
- Dyslipidémie (↑ cholestérol total et LDL) (PFOA, PFOS, PFNA, PFDA)
- Légère diminution du poids de naissance (exposition prénatale) (PFOA, PFOS)

Cancers (carcinome cellulaire rénal et cancer du testicule) :

- PFOA : classé *cancérogène pour l'humain* (CIRC groupe 1)
- PFOS : classé *peut-être cancérogène pour l'humain* (CIRC groupe 2B)

➔ Les données en population générale restent **limitées** et **concernent surtout des expositions élevées (professionnelles ou environnementales).**

Autres effets suspectés (preuves limitées ou insuffisantes à ce stade) : cancer du sein, anomalies des enzymes hépatiques, hypertension gravidique, pathologies thyroïdiennes, rectocolite hémorragique, troubles neurodéveloppementaux.

4. Dosages de PFAS

Il n'existe pas, à ce jour, de recommandations françaises ou européennes pour un dépistage biologique individuel ou une prise en charge spécifique basée sur un dosage sanguin (absence de seuils réglementaires ou de conduite à tenir validée pour la prise en charge). La Haute autorité de santé a été saisie de la question.

Les dosages sanguins peuvent être utilisés dans le cadre d'études, dans un cadre de recherche sur l'imprégnation nationale ou locale des populations par exemple, avec une expertise spécialisée.

5. Conduite à tenir face à un patient inquiet, ou présentant un résultat de dosage sanguin réalisé à son initiative ou dans le cadre d'une étude ou de la recherche

La prise en charge doit s'inscrire dans une démarche clinique d'approche centrée sur le patient et de décision partagée en santé.

1. **Informé et rassurer sans banaliser** : exposition diffuse, effets possibles mais incertitudes importantes.
2. **Identifier des situations de vigilance particulière** :
 - Zone de contamination connue
 - Exposition professionnelle
 - Femme enceinte ou allaitantes / nourrisson
3. **En l'absence de recommandations nationales, ne pas prescrire de dosage individuel**
4. **Centrer l'action sur la prévention et la réduction de l'exposition** (voir ci-après).

6. Messages de prévention à relayer, pour diminuer son exposition personnelle

- **Varié l'alimentation**, voir notamment les conseils sur le site [Manger Bouger](#)
 - Dans les zones identifiées comme contaminées, se renseigner auprès des autorités sur l'existence de **consignes locales spécifiques**.
 - Limiter l'usage **d'emballages alimentaires résistants à l'eau ou aux graisses**
 - **Privilégier le verre, l'inox ou la fonte pour cuisiner**, éviter les ustensiles antiadhésifs usés
 - Se renseigner sur la **qualité de l'eau**, **ne pas utiliser l'eau de puits privés** non contrôlée
 - Limiter les **textiles traités, produit antitaches, imperméabilisants**, ainsi que les **cosmétiques** résistants à l'eau, privilégier les produits simples et [labellisés](#).
 - **Aérer quotidiennement le logement**, évacuer les poussières.
 - **Allaitement maternel à maintenir** : bénéfices supérieurs aux risques en l'état actuel des connaissances
 - **Travailleurs exposés** : respecter les mesures de prévention des expositions mises en place par l'employeur, contacter le médecin du travail en cas de préoccupation
-

- Pour en savoir plus : [Ministère de la Santé / DGS – FAQ sur les PFAS à destination des professionnels de santé](#)
- **Sources principales** : Anses ; Santé publique France ; EFSA ; CIRC ; INERIS ; HCSP ; ATSDR